

du pays et le défrichement de la dixième partie du sol.

Ils se déclarent prêts à remplir ces clauses en toute bonne foi, soit en quatre ou cinq ans suivant la loi, soit en deux ans, pour être plus tôt propriétaires et pour que l'aide par eux donnée à la famille défrichante lui soit plus utile, par sa concentration en temps plus court.

Ces lots devenus une fois les nôtres, chacun les traitera comme il lui plaira, plusieurs d'entre nous espèrent les défricher plus à fond, les augmenter, les laisser à leurs enfants : Si bien que les fils des zélés pourront devenir un jour de vrais colons, de bons canadiens.

Le lieu que nous avons choisi, c'est le lac Témiscamingue, aux avant postes de la province; s'il eût été possible, nous aurions élu même l'Abitibi. Nous sommes fidèles à la vieille devise française : "Toujours plus oultré."

Déjà nous sommes une vingtaine de participants ayant pris ensemble une cinquantaine de lots et par cela même nous engageant à donner nos défrichements statutaires à une cinquantaine de familles dont nous favoriserons l'établissement.

Si cette œuvre vraiment canadienne échouait, ce serait un malheur : le Canada y perdrait beaucoup de bonnes volontés prêtes à suivre la nôtre, des dévouements naissants seraient découragés et une partie de la semence jetée chez nous par le curé Labelle pendant les quelques semaines qu'il a passées ici menacerait de sécher avant moisson : ce n'est pas quatre mois, c'est deux ans que le curé patriote eût dû consacrer à sa mission en France.

J'ose donc vous prier, monsieur le premier ministre, d'aider à notre œuvre dans les limites de l'intérêt général de la province de Québec. Arpentement rapide, route au bord du Long-Sault, et plus tard, dès qu'il se pourra faire, un embranchement sur le Grand Pacifique à Mattawan; si vous donnez tout cela sans trop tarder à la colonie du lac Témiscamingue, elle deviendra bientôt une province à elle seule, elle vous ouvrira les grands chemins de la baie d'Hudson, elle attirera de plus en plus de France l'argent et les personnes; et nous, éoussignés, nous aurons conscience d'avoir été les pionniers d'une grande conquête.

Recevez, monsieur le premier ministre, l'assurance de ma très haute considération.

(Signé), ONÉSIME RECLUS.

Suivent ici dix-sept signatures de personnes occupant de hautes positions en France.

Immigration de jeunes gens initiés à l'agriculture.— Le professeur Tanner, de Londres, examinateur des écoles d'agriculture en Angleterre, est actuellement à Ottawa pour affaires avec le département de l'agriculture de la Puissance du Canada. Le professeur Tanner, dit-on, prend un grand intérêt dans l'immigration de ses compatriotes vers le Canada et a en vue un projet qui, étant adopté par le Gouvernement Fédéral, sera probablement très avantageux pour notre pays.

En Angleterre, le gouvernement impérial donne un cours régulier d'instruction agricole à environ 9,000 jeunes gens et jeunes filles de la classe agricole chaque année; 6,000 environ de ces derniers paraissent devant un bureau d'examineurs dont le

professeur est membre. La majorité de ses membres sont descendants de cultivateurs. Le but du voyage du professeur Tanner, au Canada, est de rendre plus facile l'immigration de ces jeunes gens dans les vieilles provinces et dans le Nord-Ouest.

Les bois aux Etats-Unis.— Tout tend à faire croire qu'il y aura hausse dans le prix des bois de construction. Dans trois états de l'union américaine qui fournissent le plus fort contingent de pin, le Michigan, le Wisconsin et le Minnesota, au lieu de 8,000,000 de pieds qui ont été livrés au commerce dans le cours de l'été dernier il y aura au plus 6,000,000 de pieds cette année. Une grève des ouvriers employés sur la rivière Sapinaw dure depuis le 6 juillet dernier et est cause que la grande majorité des moulins sur cette rivière sont arrêtés et qu'une quantité de billots représentant près de 400,000,000 de pieds resteront dans les estacades.

La *Bay City Gazette* du 5 août dit que les prix pour bois de construction ont augmenté de 50 cts à \$1.00 par mille pieds et que les bardeaux ont augmenté de 10 à 15 cts le mille. Un des principaux marchands de Chicago dit que cette hausse est en partie due au fait qu'il se fait une grande demande par tous les Etats-Unis vu le grand nombre de bâtisses qui sont en construction.

Décès.— Depuis quelques semaines la presse a eu à enregistrer de nombreuses morts subites ou presque subites qui ont jeté la consternation et le deuil dans autant de familles, nous dirons même dans tout le pays, puisque parmi ces morts nous comptons des hommes qui ont occupé de hautes positions et ont rendu d'immenses services à leurs compatriotes dans les charges qu'ils occupaient.

La mort, qui dit à tous : Je viendrai, sans que vous en sachiez l'heure et le moment, s'attaque non-seulement aux pauvres, mais aussi aux riches; non-seulement aux ignorants, mais aussi aux savants; non-seulement au vieillard, mais aussi au jeune homme. Ceux qui il y a deux mois, même moins longtemps, étaient pleins de vie et reposent aujourd'hui dans la tombe, ont dû se demander : Quand est-ce que je mourrai? est-ce que je mourrai bientôt? est-ce que je mourrai jeune? est-ce que je vivrai longtemps? mourrai-je entouré des membres de ma famille, de mes amis, ou mourrai-je isolé loin du regard de ceux que j'affectionne? Et la mort de leur répondre : "Je viendrai, sans que vous en sachiez l'heure et le moment!"

Il y a à peine un mois l'Hon. M. J. C. Chapais était frappé de mort, loin des siens, au moment même où il accomplissait ses devoirs comme sénateur, dans la capitale de notre pays. Il y a quelques jours, deux hommes distingués qui, comme M. Chapais, ont brillé dans le monde politique par les charges qu'ils y occupaient, ont rendu subitement leur âme à Dieu : Sir Francis Hincks et l'ex-juge T. J. J. Loranger.

Il y a à peine un mois, nous voyions dans notre paroisse un jeune homme plein d'espérance pour l'avenir, entouré de l'affection des siens et jouissant de la plus haute considération de la part des nombreux amis qu'il comptait dans la paroisse de Ste Anne. Ce jeune homme n'est plus; M. Chs François Roy,